

Veni Vici : 3ème édition de la course historique

Après deux éditions couronnées de succès, la course annuelle Veni Vici est de retour, samedi 11 novembre 2023 avec 5 distances de parcours valorisant le patrimoine local.

Publié le 02 novembre 2023



VENI VICI

De Nîmes à Uzès, en passant sur le Pont du Gard, les coureurs remonteront l'Histoire au fil de l'eau baskets aux pieds, samedi 11 novembre 2023. Ils auront la chance de parcourir l'un des plus remarquables ouvrages au monde hérité des bâtisseurs antiques : l'aqueduc de Nîmes, construit il y a 2000 ans. Unique et magique.

Au-delà d'un défi sportif, la course Veni Vici relie trois destinations emblématiques du département gardois : **Nîmes, Uzès et le fameux Pont du Gard**. Le fabuleux monument romain, chef d'œuvre de l'architecture antique sera le point central de la manifestation (retrait des dossards, animations pour toute la famille, point de départ et retour des navettes bus).

Au départ de Nîmes ou du Pont du Gard (selon la distance choisie), les participants remonteront le temps à travers la garrigue odorante, la traversée des villages gardois au charme préservé et s'émerveilleront du génie romain, jusqu'au bouquet final : l'arrivée dans notre remarquable cité médiévale d'Uzès, 1er Duché de France depuis 1565 et point de départ de l'aqueduc romain de Nîmes.



Choisissez la distance de votre défi !

Fortement chargée d'histoire mais également un challenge sportif, la VENI VICI propose **3 expériences sportives : la course à pied, la marche nordique chronométrée et la randonnée à travers 5 parcours de distances :**

- > 13 km run et rando.
- > 72 km run.
- > 44 km run.
- > 27 km run.
- > 27 km marche nordique chrono.



Inscription : <https://www.lavenivici.com/sinscrire/>



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRE:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45
Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)